

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie,
Le 13 décembre 2023.

BUDGET 2024

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Ville de Sainte-Marie

Je, soussignée greffière de la Ville de Sainte-Marie, donne par la présente un document explicatif du budget 2024 de la Ville de Sainte-Marie adopté en date du 11 décembre 2023 à 19 h.

REVENUS

Taxes		
Activités de fonctionnement	24 598 468 \$	
Activités d'investissement	1 500 000 \$	
Compensations tenant lieu de taxes	786 828 \$	
Transferts	1 098 588 \$	
Services rendus	2 295 401 \$	
Impositions de droits	389 000 \$	
Amendes et pénalités	192 520 \$	
Autres revenus (ex : revenus d'intérêts)	588 700 \$	
TOTAL DES REVENUS		31 449 505 \$
Moins : revenus d'investissement		(1 500 000) \$
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT		29 949 505 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	4 956 598 \$	
Sécurité publique	3 701 422 \$	
Transport	3 807 734 \$	
Hygiène du milieu	5 108 411 \$	
Santé et bien-être	45 124 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	1 757 982 \$	
Loisirs et culture	6 445 047 \$	
Frais de financement	1 495 755 \$	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		27 318 073 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE		2 631 432 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Financement		
Remboursement de la dette à long terme		(2 113 535) \$
Affectations		
Activité d'investissement	(57 302) \$	
Excédent de fonctionnement affecté	10 305 \$	
Réserves financières et fonds réservés	(470 900) \$	
TOTAL DES AFFECTATIONS		(517 897) \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES		- \$

Donné à Ville de Sainte-Marie,
ce 13 décembre 2023.

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière.